



Paris, le 7 décembre 2009 - N° 308/D130

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins

Type d'opportunité : reconduction d'enquête existante

Périodicité : enquête trimestrielle

Demandeur : Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, Service de la statistique et de la prospective (SSP), Sous-direction des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires, Bureau des statistiques animales

Au cours de sa réunion du 23 novembre 2009, la Commission Entreprises et stratégies de marché a examiné le projet d'enquête auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins.

Cette enquête de conjoncture intervient en complément d'une enquête réglementaire et administrative auprès des abattoirs de volailles qui impose de collecter des données de découpe et de stocks de volailles auprès des abattoirs. Or une partie des volailles sont découpées dans des ateliers de découpe non annexés à des abattoirs.

Cette enquête a donc pour objectif de connaître le poids des produits découpés dans les ateliers de découpe et l'état des stocks en fin de période des principales espèces : gallus, canards, dindes, pintades, oies et lapins. Elle se place dans un dispositif de connaissance de la filière avicole qui repose également sur d'autres enquêtes de conjoncture, l'utilisation de sources administratives, des indices et une enquête de recensement quinquennale.

La collecte est exhaustive auprès d'environ 34 établissements concernés en France métropolitaine. Elle est réalisée chaque trimestre par fax ou par courrier.

Les résultats sont mises en ligne sur le site Agreste.

Le Président, après avoir entendu la Commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour cinq années à partir de la date d'attribution de la conformité par le comité du label.